

Maincy Mag



Août 2026
Numéro 22



Sommaire

3

Édito du Maire

4-8

Retour en Images

9-10

La Municipalité

11-19

Urbanisme & travaux

20-23

Sécurité

24-25

Vie scolaire et Jeunesse

26-28

Vie locale

29-34

À ne pas rater !

35-46

Vie Associative

47

Tribunes Politiques

48

Agenda

Directeur de la publication :

Le Maire, M. Alain PLAISANCE

Charte graphique et mise en page :

Le Maire, M. Alain PLAISANCE

Impression : Aria Repro

Distribution : Équipe municipale

20-23

DOSSIER SPÉCIAL

« SÉCURITÉ »

Infos pratiques

Mairie de Maincy
3 rue Alfred et Edme Sommier
77950 Maincy

Tél : 01 60 68 17 12

mairie@maincy.fr
Accueil téléphonique

le lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00

Accueil physique
le lundi et mardi
de 08h30 à 12h00
le jeudi et vendredi
de 13h30 à 17h00
Le samedi sur rendez-vous
de 10h00 à 12h00

Fermé le mercredi

**Retrouvez nous sur
les réseaux sociaux :**



maincy.fr



@Maincy77



@maincy_villagedecaratere

ÉDITO DU MAIRE

Chères Maincéennes, Chers Maincéens,

Après un été particulièrement chaud, notre commune s'apprête à retrouver le rythme de la rentrée. Cette période est toujours un moment important : celui des retrouvailles, de la reprise des activités, des projets qui redémarrent et des rendez-vous qui font vivre Maincy. C'est aussi l'occasion de partager avec vous les actions engagées par la municipalité pour préserver notre cadre de vie et préparer l'avenir de Maincy.

Les semaines écoulées ont été marquées par des épisodes caniculaires. Au-delà des désagréments qu'ils ont entraînés, ils nous rappellent que le changement climatique est désormais une réalité à laquelle nos collectivités doivent s'adapter. Je tiens à remercier toutes celles et ceux, et particulièrement les membres du centre communal d'action sociale (CCAS) qui, durant cette période, ont fait preuve de vigilance et de solidarité envers les personnes les plus vulnérables. Cette capacité à prendre soin les uns des autres constitue l'une des plus belles richesses de notre village.

L'été a également été mis à profit pour poursuivre l'entretien de nos équipements communaux. Les travaux de voirie, avec la réparation des chaussées et le renouvellement du marquage routier, contribuent à renforcer la sécurité de tous. Les toitures de l'école de musique et du presbytère ont été rénovées afin de préserver durablement ces bâtiments qui participent à l'identité de Maincy. À l'école maternelle, les travaux de peinture et l'installation de stores électriques offrent désormais de meilleures conditions d'accueil aux enfants et aux équipes éducatives, un confort devenu indispensable face aux épisodes de fortes chaleurs.

Le projet des Terrasses de la Source poursuit son avancée. Les études complémentaires réalisées ces derniers mois étaient nécessaires pour garantir la qualité et la pérennité des aménagements. Les travaux reprendront dès le début du mois de septembre pour une durée estimée à deux mois. Je remercie les riverains et les usagers pour leur compréhension durant cette période de chantier, qui permettra à terme d'embellir durablement cet espace.

Notre histoire locale sera également au cœur de nos actions avec la création de l'association «Maincy Patrimoine Vivant». À l'occasion des premières Journées européennes du patrimoine organisées dans notre village, une souscription publique sera lancée avec la Fondation du patrimoine afin de permettre à chacun de contribuer à la

préservation de notre héritage commun. Grâce à l'engagement des élus, des bénévoles, des associations et de nombreux partenaires, un programme riche vous attendra tout

au long du week-end. Les concerts à la bougie dans l'église et le feu d'artifice, organisé et tiré par le Comité des Fêtes, constitueront les temps forts de cette première édition. Je forme le vœu que cette initiative rassemble les Maincéens et s'inscrive durablement comme un rendez-vous incontournable de notre vie locale.

Préparer l'avenir, c'est aussi préserver les services de proximité qui font la qualité de vie de notre village. D'ici la fin de l'année, les appels d'offres seront lancés pour la restauration de notre église et pour la rénovation de la boulangerie. En parallèle, un appel à candidatures a été lancé afin de sélectionner le futur artisan qui redonnera vie à ce commerce essentiel. Notre objectif est de permettre sa réouverture à l'horizon du second semestre 2027.

Toutes ces actions traduisent une même ambition : investir utilement, préserver notre patrimoine, accompagner les initiatives locales et renforcer l'attractivité de Maincy. Elles ne pourraient voir le jour sans l'implication des agents municipaux, des élus, des associations, des bénévoles et de l'ensemble des habitants qui participent, chacun à leur manière, au dynamisme de notre commune. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

La rentrée marque aussi le retour de la vie associative, culturelle et sportive, si précieuse pour Maincy. Je souhaite à nos écoliers, à leurs enseignants, aux familles, aux bénévoles associatifs et à tous les Maincéens une excellente reprise. Que cette nouvelle saison soit riche en projets, en réussites et en moments de partage. Soyez assurés que l'équipe municipale poursuivra, avec détermination et à vos côtés, les actions engagées pour construire un village toujours plus accueillant, solidaire et tourné vers l'avenir.

Alain PLAISANCE,
Maire de Maincy



8 MAI 2026

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



Les jeunes qui sont morts nous permettent d'accomplir beaucoup de choses aujourd'hui, grâce à eux. En ce jour nous les honorons. La fleur de Lys restera éveillée. Liberté, Egalité, Fraternité.

Les soldats ont permis de rendre la France Libre et c'est pour ça qu'on leur rend hommage aujourd'hui.

N'oublions pas que beaucoup de soldats sont morts sous les bombes.

L'armistice met fin à la guerre avec les autres pays. Cette leçon nous apprend qu'il faut être ensemble.

Des gens sont morts pour la résistance. C'est pour ça qu'on leur rend hommage, aujourd'hui. Ils ont été des héros pour nous.

Les résistants ont beaucoup aidé pour permettre la fin de la guerre et surtout Jean Moulin qui était le chef de la FFL (Fédération Française Libre)

Ils ont fait exploser des trains, des camions, des ponts. Ils faisaient passer des messages. Ils ont combattu à leur manière. Grâce à eux, nous sommes toujours français.

Rendons également hommage aux dames françaises qui ont participé en travaillant dans les champs, d'avoir porté la France sur leurs épaules.

Aujourd'hui, la liberté permet de travailler, d'avoir la religion de notre choix et d'avoir nos opinions.

Nous pouvons faire ce que l'on veut. Nous sommes libres de penser, de nous exprimer et de dire ce qu'on a envie.

Nous vous remercions d'avoir libéré notre France, si unique. Il n'y a qu'une France, c'est pour ça qu'il faut bien la protéger : Liberté, Egalité, Fraternité.



Discours rédigé et prononcé par les enfants du Conseil Municipal lors de la cérémonie du 8 mai

22 MAI 2026

LA PLANTATION DE L'ARBRE

Comme chaque année, les élus du Conseil Municipal des Enfants ont planté un arbre.

Après une plantation de poirier, il fallait innover. Pas question de transformer l'allée Lucas en verger municipal ! Le choix s'est donc porté sur un arbre d'ornement, suffisamment élégant pour embellir le paysage sans faire de l'ombre à tout le quartier.

Dans quelques années, il offrira un refuge aux oiseaux, un peu de fraîcheur aux promeneurs...



5 JUIN 2026

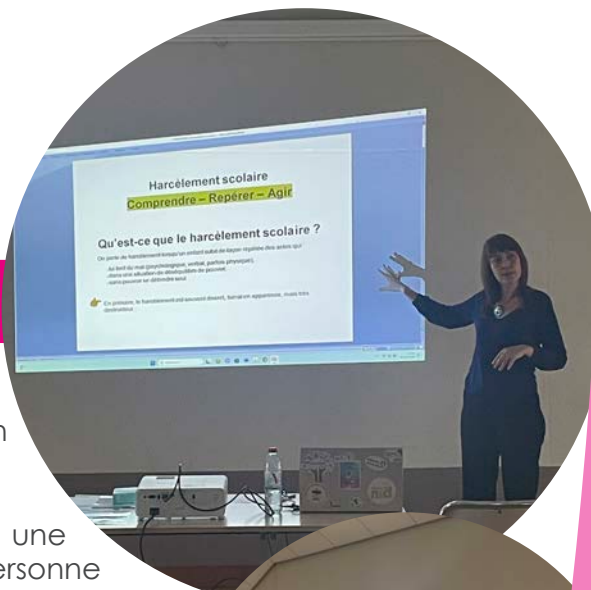
LE CINÉ DÉBAT

Cette année, la commission « Parentalité » a choisi de s'attaquer à un sujet qui, lui, n'a malheureusement rien d'un film de fiction : le harcèlement.

Le choix du film « Un monde » s'est imposé comme une évidence. À la sortie de la projection, une certitude : personne n'était resté indifférent. Les échanges qui ont suivi, animés par « l'École des Parents et des Éducateurs », ont prouvé qu'il existe autant de ressentis que de spectateurs... mais une même envie de mieux comprendre.

Et comme les bons films méritent parfois une suite, cette réflexion se poursuivra avec un conte, puis une conférence consacrée à cette thématique. Parce que comprendre, c'est déjà agir, et parce qu'ensemble, nous pouvons apprendre à ne plus laisser le harcèlement avoir le dernier mot.

Nous vous donnons rendez-vous le 6 novembre pour une nouvelle conférence parentalité.



13 JUIN 2026

LE NETTOYAGE DU VILLAGE

Cette année encore, plus d'une quinzaine de Maincéennes et de Maincéens ont chaussé leurs gants et armé leurs sacs pour partir à la chasse... aux déchets !

Bonne nouvelle : notre village peut être fier de lui. Dans l'ensemble, Maincy est propre. Les principaux « spécimens » retrouvés étaient quelques emballages de restauration rapide et quelques canettes qui, visiblement, avaient décidé de passer leurs vacances à côté des poubelles plutôt qu'à l'intérieur.

En revanche, un champion toutes catégories continue de résister : le mégot de cigarette.

Certains semblent encore penser que la rue est un cendrier géant, notamment dans les rues Sommier, Gertener ou Bailay. Rassurez-vous, ce n'est pas le cas... et les agents communaux pourront vous le confirmer avec enthousiasme !

Au-delà de l'aspect esthétique, ces petits bouts de tabac ont un grand pouvoir de nuisance. Emportés par la pluie, ils voyagent du caniveau jusqu'au ru, puis à la Seine et enfin à la mer, semant au passage leurs substances toxiques. Un véritable tour de France écologique... dont nous nous passerions volontiers.

Alors, pour éviter que les poissons ne deviennent fumeurs passifs, un petit cendrier de poche reste le meilleur compagnon du citoyen responsable !

Le saviez vous ?

38 poubelles sont installées dans Maincy ainsi que 7 distributeurs de sacs à déjections canines

28 JUIN 2026

LA KERMESSE

La kermesse de fin d'année sur le thème de la Fête foraine, organisée par l'association Maincy pour ses enfants, a rassemblé les familles, des futurs élèves de CP aux CM2 qui s'apprentent à rejoindre le collège. Nous avons également eu le plaisir de retrouver quelques anciens élèves, désormais collégiens.

Un beau moment de convivialité, de joie et de partage qui a clôturé l'année scolaire en beauté.



02 JUILLET 2026

LA REMISE DES LIVRES AUX ÉLÈVES CM2



Quitter l'école élémentaire, c'est tourner une page... Il était donc tout naturel d'offrir un livre pour accompagner ce nouveau chapitre.

Les élèves de CM2 ont reçu un ouvrage soigneusement choisi par la commission Enfance, comme un clin d'œil à toutes les aventures qui les attendent désormais au collège.

En l'absence de Monsieur le Maire, retenu par d'autres obligations, Monsieur Fondanesches, Premier Adjoint au Maire, a rappelé dans son discours combien ce passage constitue une étape importante dans la vie de nos jeunes Maincéens.



Puis les élèves ont pris la parole. Entre émotion, fierté et quelques sourires, ils ont partagé leurs souvenirs et leurs projets avec une sincérité qui a rappelé aux adultes qu'il n'y a pas d'âge pour trouver les mots justes... même sans avoir encore le brevet !

03 JUILLET 2026

CLAP DE FIN DU CME 2025-2026

Le mandat de nos jeunes élus s'est terminé autour d'un dessert. Une façon gourmande de conclure une année bien remplie.

Entre la visite de l'Assemblée nationale, la plantation d'un arbre, le nettoyage du village, les cérémonies républicaines, le choix des nichoirs, des cabanes à hérissons et des hôtels à insectes, sans oublier le projet de parc pour les plus grands, nos conseillers municipaux en herbe n'ont pas chômé.

Ils repartent avec une belle expérience de la démocratie... et, qui sait, peut-être quelques vocations.

Dans quelques années, certains seront peut-être de retour autour de la table du Conseil municipal. Nous espérons simplement qu'ils se souviendront alors qu'ils ont commencé... par partager des projets !



2025/2026

BILAN DE L'ANNÉE POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les élèves de CM2 se sont rendus en vélo à Blandy les Tours par routes et chemins ! Courageux dans les montées , prudents dans les descentes . Ils ont été accompagnés durant ces 22 km par des parents et bénévoles ! Nous les remercions ! Cela leur a permis de valider le « Savoir Rouler »

Une fin d'année intense pour les élèves de l'Ecole Jean de La Fontaine a été marquée par le traditionnel « Marathon du Bassin » pour tous nos jeunes coureurs suivi d'une course d'orientation autour de la statue d'Hercule . Nous remercions beaucoup Jean-Charles De Vogüé de nous offrir cette journée au sein du parc de ce magnifique château.

Nos randonneurs grâce à un road book ont suivi un sentier bleu de Denecourt dans la forêt de Fontainebleau : des arbres remarquables, des rochers atypiques ! Une très belle journée de partage au sein de ce lieu extraordinaire .

Les élèves de CP/CE1/CE2 et CM1 se sont rendus au Zoo d'Atilly . Découvrir, observer, admirer , réfléchir, écouter , ...ils étaient tous ravis de cette visite.

Un spectacle « la palette des émotions » présenté par nos 120 danseurs, comédiens, acrobates, chanteurs a ravi les spectateurs . Nous les remercions de la qualité de leur prestation: les sourires, l'investissement , la concentration, tout était réuni !

Les élèves de CM2 quittent notre école pour poursuivre leur parcours scolaire au collège. Ils sont allés dire au revoir à la maternelle, reçu un livre offert par la Municipalité et terminé par la boum karaoké. Nous les félicitons et leur souhaitons une belle réussite dans tous leurs projets .

Nous attendons nos élèves le mardi 1^{er} septembre pour une nouvelle année !

L'Equipe enseignante



LA PRESSE PARLE DE NOUS !

Maincy sous les projecteurs du magazine « Marie Claire »

À 50 kilomètres de Paris, ce village médiéval est célèbre pour son pont immortalisé par le peintre Cézanne

PAR LR MÉDIAS POUR MARIECLAIRE.FR | PUBLIÉ LE 30/07/2026 À 18:30



Notre village bénéficie d'une belle mise en lumière dans un article publié par le magazine « Marie Claire ». Une reconnaissance qui vient souligner la richesse de Maincy, son cadre verdoyant et son patrimoine remarquable, à moins d'une heure de Paris.

La revue invite ses lecteurs à découvrir notre commune, labellisée « Petite Cité de Caractère ® », et met notamment en valeur son identité briarde, ses maisons traditionnelles et ses rues anciennes. L'Église Saint-Étienne, le lavoir, la grande fontaine ou encore le célèbre pont immortalisé par Paul Cézanne figurent parmi les trésors évoqués.

L'article accorde une place importante au château de Vaux-le-Vicomte, joyau du XVII^{ème} siècle et véritable emblème de notre territoire. Son architecture, ses décors et ses jardins dessinés par André Le Nôtre participent pleinement au rayonnement de Maincy bien au-delà de la Seine-et-Marne.

Cet article est une belle reconnaissance pour notre village et pour toutes celles et ceux qui contribuent quotidiennement à préserver et à faire vivre son patrimoine !

Retrouvez l'article dans son intégralité en scannant le QR Code :



ASSADRM

Un soutien aux « services d'aide à domicile »

Afin de faciliter le maintien à domicile et de soutenir les habitants ayant recours aux services d'aide à domicile, la commune de Maincy participe au financement des interventions de l'ASSADRM à hauteur de 2 € par heure.

Cette aide permet de réduire le coût supporté par les bénéficiaires et témoigne de la volonté de la municipalité d'accompagner les Maincéennes et les Maincéens dans leur quotidien.

ASSAD RM «Au service du bien être à domicile»

24 rue du Colonel Picot 77000 Melun

01 64 38 47 17 - contact@assadrm.com

<https://assadrm.com>



UNE ÉTAPE CLÉ POUR PRÉPARER L'AVENIR

Audit énergétique des bâtiments communaux

Dans le cadre de sa politique de maîtrise des consommations énergétiques et d'amélioration du patrimoine communal, la commune a engagé un audit énergétique de ses bâtiments.

Une intervention sur site s'est déroulée le **lundi 28 juillet**, permettant aux experts de visiter les différents bâtiments, d'analyser leurs performances énergétiques et d'identifier les pistes d'amélioration. Cette démarche s'accompagne également d'une **étude du confort d'été dans les écoles**, afin d'évaluer les conditions d'accueil des élèves lors des périodes de fortes chaleurs et de proposer des solutions adaptées.

Les **résultats de ces études sont attendus pour la mi-septembre**. Ils fourniront un diagnostic précis ainsi que des recommandations techniques permettant de hiérarchiser les actions à engager.

Ces analyses constitueront un véritable outil d'aide à la décision pour les élus. Elles permettront de **programmer les futurs travaux de rénovation énergétique**, en cohérence avec les besoins identifiés et les priorités de la commune. L'objectif est d'améliorer le confort des usagers, de réduire les consommations d'énergie et de maîtriser les dépenses de fonctionnement, tout en inscrivant le patrimoine communal dans une démarche durable.



Les travaux d'Été

PASSERELLE P3 : UNE NOUVELLE PASSERELLE Pour un chemin plus sûr

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) a procédé au remplacement de la passerelle n° 3, située à proximité du pont Cézanne.

Cette intervention s'inscrit dans le cadre du programme d'entretien et de modernisation des ouvrages permettant les déplacements des piétons. Le renouvellement de cette passerelle garantit un niveau de sécurité optimal tout en assurant la pérennité de cet équipement emprunté quotidiennement par les habitants.

Les travaux ont consisté à déposer l'ancienne structure, puis à installer une nouvelle passerelle répondant aux normes actuelles en matière de sécurité et de durabilité. Cette opération permet d'améliorer le confort des usagers tout en préservant la continuité des cheminements doux.

La commune remercie la CAMVS pour la réalisation de ces travaux, qui participent à l'amélioration du cadre de vie et au maintien d'infrastructures de qualité au service de tous.



VOIRIE

Chaque été, la commune profite de la période estivale pour réaliser des travaux d'entretien de la voirie afin de garantir la sécurité et le confort des usagers.

À la fin du mois de juin, une campagne de réparation des chaussées a été menée grâce à un camion enrobeur-projeteur. Cette technique moderne permet de traiter rapidement et efficacement les nids-de-poule et les dégradations localisées de la chaussée.

Le procédé consiste à nettoyer la zone à réparer par soufflage, puis à projeter sous pression un liant bitumineux et des gravillons directement dans le nid-de-poule. L'ensemble est ensuite recouvert d'une fine couche de gravillons qui assure une remise en circulation quasi immédiate. Cette méthode présente de nombreux avantages : rapidité d'intervention, limitation de la gêne pour les automobilistes, bonne durabilité des réparations et optimisation des coûts d'entretien.



Dans la continuité de ces opérations, la commune a procédé au renouvellement du marquage au sol du 10 au 14 août. Les passages piétons, lignes de signalisation, places de stationnement et autres marquages réglementaires ont été repris afin de garantir leur bonne visibilité et de renforcer la sécurité de tous les usagers de la route.

Ces interventions s'inscrivent dans le programme annuel d'entretien du réseau routier communal. Elles permettent de préserver durablement les infrastructures tout en offrant un cadre de circulation plus sûr et plus agréable aux habitants.

Les toitures du presbytère et de l'école de Musique rénovées

Comme annoncé dans notre précédente édition, la commune a profité de la période estivale pour engager d'importants travaux de réfection des toitures du presbytère et de l'école de musique. Le choix de réaliser ce chantier durant l'été a permis de limiter les perturbations, notamment pour les activités de l'école de musique, tout en bénéficiant de conditions météorologiques plus favorables.

Au fil des années, les couvertures de ces deux bâtiments avaient subi les effets du temps et des intempéries. Les travaux réalisés permettent aujourd'hui de sécuriser les ouvrages, d'améliorer leur étanchéité et de préserver ces bâtiments pour les décennies à venir.

Le chantier a consisté à remplacer les éléments de couverture devenus vétustes, et à assurer une parfaite évacuation des eaux pluviales. Une attention particulière



a été portée au respect du caractère architectural des bâtiments afin de conserver leur intégration dans le patrimoine communal.

Cette opération représente un investissement important pour la commune. Afin d'accompagner ce projet, le Conseil départemental nous a apporté son soutien financier à hauteur de 40 000 euros, contribuant ainsi au financement de ces travaux indispensables à la préservation de nos équipements communaux.

Grâce à cette rénovation, le presbytère et l'école de musique disposent désormais de toitures entièrement remises à neuf, garantissant leur pérennité.



Une rentrée dans une école maternelle rénovée !

Comme chaque été, la commune a profité des vacances scolaires pour réaliser des travaux d'amélioration dans l'école maternelle, afin d'accueillir les enfants et l'équipe éducative dans les meilleures conditions.

Cette année, la cuisine a été entièrement rénovée avec la réfection des réseaux de plomberie, des revêtements de sols et des murs, améliorant ainsi les conditions de travail du personnel et le respect des normes d'hygiène.

L'ensemble de l'école a également bénéficié de la motorisation des stores dans toutes les salles de classe, dortoir, bibliothèque et les espaces communs. Ces nouveaux équipements améliorent le confort, facilitent la gestion de la luminosité et contribuent à maintenir des températures plus agréables en période estivale.

Ces travaux s'inscrivent dans le programme pluriannuel de rénovation des bâtiments scolaires porté par la municipalité, avec un objectif constant : offrir aux enfants, aux enseignants et au personnel un cadre d'apprentissage moderne, confortable et sécurisé.

Le saviez vous ?

Construite en 1954, l'école maternelle bénéficie d'un plan pluriannuel de travaux engagé par la commune depuis 2021.

Réalisés par étapes, ces aménagements ont permis de moderniser le bâtiment, d'améliorer le confort des usagers et de préserver durablement cet équipement.



NOTRE PATRIMOINE

Une Richesse à préserver, un Avenir à construire

Lorsqu'on habite une commune située dans le périmètre des Architectes des Bâtiments de France (ABF), chacun peut être confronté à certaines contraintes. Le choix des matériaux, des couleurs, des menuiseries, des couvertures ou encore de certains aménagements peut parfois sembler plus exigeant que dans d'autres communes.

Ces règles peuvent être perçues comme des contraintes. Elles nécessitent parfois d'adapter un projet ou de rechercher des solutions différentes. Ce ressenti est parfaitement compréhensible.

C'est la raison pour laquelle il est nécessaire d'expliquer pourquoi ces règles existent.

Notre commune bénéficie de cette protection, car elle possède un patrimoine architectural, historique et paysager exceptionnel. Cette richesse constitue une part essentielle de notre identité. Elle façonne notre cadre de vie et contribue largement à l'attractivité de notre village.

Être une commune protégée n'est pas une pénalité ; c'est la reconnaissance d'un

« Être une commune protégée n'est pas une pénalité ; c'est la reconnaissance d'un héritage remarquable que beaucoup de territoires aimeraient posséder »

héritage remarquable que beaucoup de territoires aimeraient posséder.

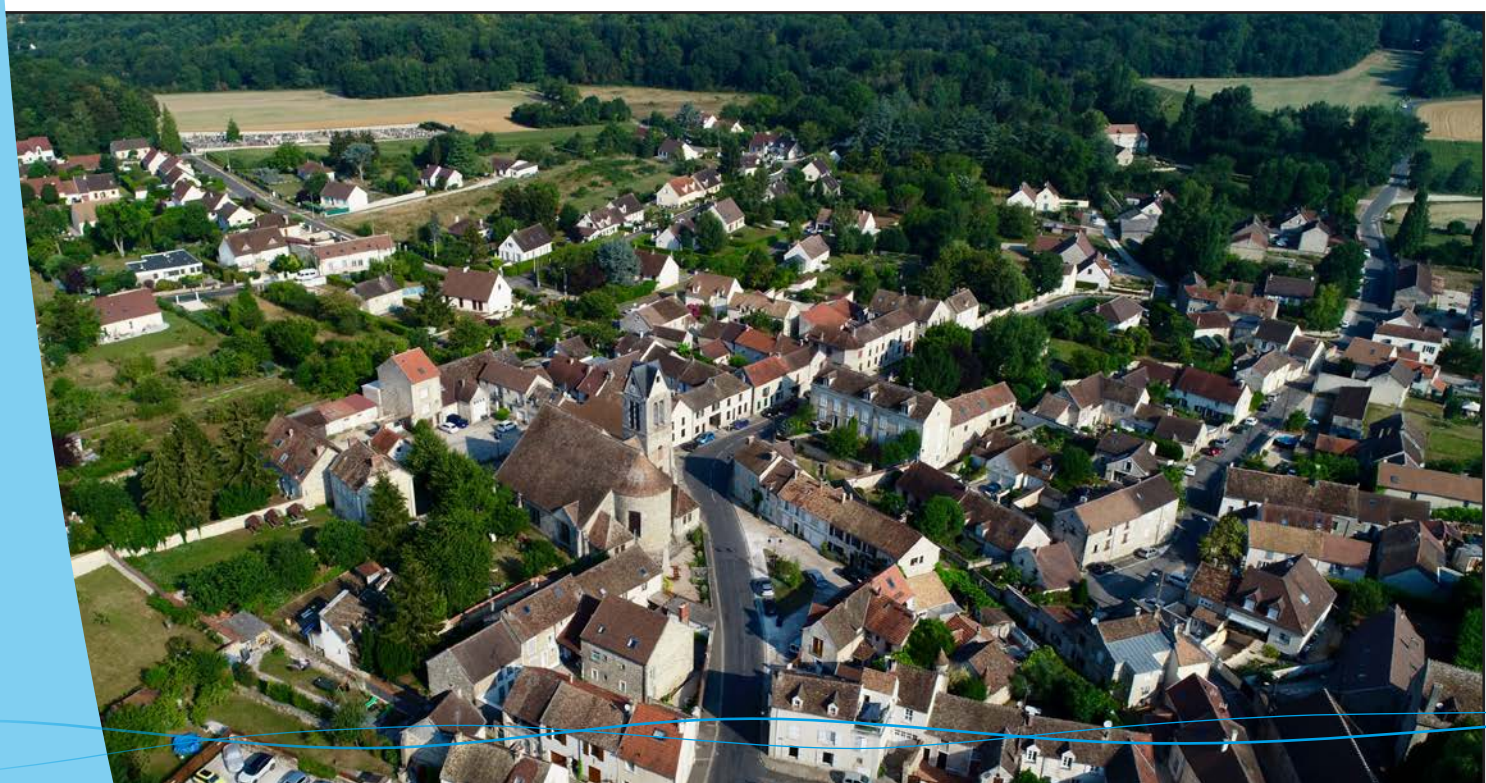
Le rôle des Architectes des Bâtiments de France n'est pas d'empêcher les projets. Leur mission est de veiller à ce que les évolutions s'intègrent harmonieusement dans notre environnement afin d'en préserver le caractère et la cohérence.

Préserver cet héritage, c'est aussi préserver la qualité de notre cadre de vie. C'est éviter que, progressivement, des constructions ou des aménagements inadaptés n'altèrent l'identité de notre village.

C'est également contribuer à maintenir son attractivité et transmettre aux générations futures un bien commun dont nous pouvons être fiers.

Pour autant, préserver ne signifie pas figer.

Les besoins de notre société évoluent. Les enjeux liés à la rénovation énergétique, aux économies d'énergie, à l'adaptation au changement climatique ou encore aux nouvelles techniques de construction invitent à faire évoluer les outils de protection afin de mieux répondre aux réalités d'aujourd'hui.



C'est pourquoi la réflexion qui sera menée dans le cadre de la révision de notre Site Patrimonial Remarquable devra permettre d'examiner, avec l'ensemble des partenaires concernés, les adaptations qui pourraient être envisagées afin de mieux prendre en compte ces nouveaux enjeux, dans le respect de notre héritage collectif et de la réglementation en vigueur.

L'objectif n'est pas de remettre en cause cette protection, mais de rechercher le meilleur équilibre entre la préservation de notre identité, les attentes des habitants et les exigences environnementales d'aujourd'hui.

Notre responsabilité n'est pas de choisir entre patrimoine et écologie, entre protection et développement. Notre responsabilité est de concilier ces exigences. Car le véritable progrès n'est pas de renoncer à notre histoire, mais de la faire vivre en répondant aux défis de demain.

Notre ambition n'est pas d'opposer la préservation de notre héritage à la qualité de vie. Au contraire, nous souhaitons que chacun puisse mener à bien son projet, chaque fois que cela est possible, dans un dialogue constructif avec les services compétents.

C'est dans cet esprit que nous avons travaillé, depuis le début du mandat, à renforcer les échanges avec les Architectes des Bâtiments de France. Nous avons aujourd'hui la chance de pouvoir compter sur un architecte référent, disponible et à l'écoute, ce qui permet un accompagnement plus efficace des projets des habitants, une permanence mensuelle est en place pour discuter des projets.

En complément, le service urbanisme de la commune reçoit les administrés sur rendez-vous tous les vendredis matin afin de les accompagner dans leurs démarches.

Nous sommes convaincus qu'un projet bien préparé, accompagné dès son origine et construit dans le dialogue est un projet qui a davantage de chances d'aboutir dans les meilleures conditions.

La protection de ce qui fait l'identité et la richesse de notre commune doit être une exigence partagée, avec une démarche comprise, expliquée et accompagnée.



EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Des travaux prioritaires programmés

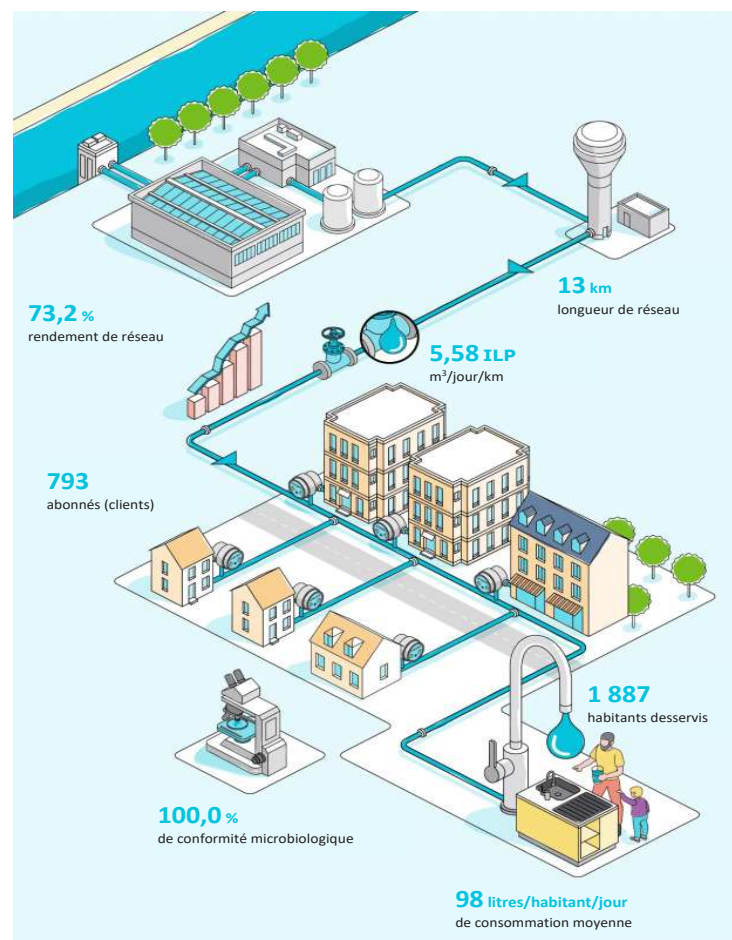
À la suite du diagnostic réalisé par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) sur les réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement de la commune, plusieurs secteurs nécessitant des interventions ont été identifiés.

Cette étude a notamment mis en évidence un taux de rendement du réseau d'eau potable de 73,2 %. Ce chiffre signifie qu'une partie importante de l'eau distribuée est perdue en raison de fuites sur le réseau. À titre de comparaison, la réglementation issue des engagements du Grenelle de l'environnement fixe un objectif de 85 % de rendement pour limiter les pertes d'eau et préserver cette ressource précieuse.

Les investigations ont révélé la présence de nombreuses fuites, confirmant la nécessité d'engager un programme de renouvellement des canalisations les plus dégradées.

Au regard de ces constats, la CAMVS a défini plusieurs secteurs prioritaires d'intervention. Les travaux concerneront en premier lieu la rue Basse Poignet, la rue du Fourneau et la rue du Lavoir, où le renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement permettra de réduire les pertes d'eau, d'améliorer la qualité du service et de renforcer la fiabilité des infrastructures.

La programmation des travaux est prévue entre la fin de l'année 2026 et le début de l'année 2027. Ces investissements témoignent de la volonté de la CAMVS et de la commune d'assurer une gestion durable des réseaux, de préserver la ressource en eau et d'améliorer le service rendu aux habitants pour les années à venir.



RÉOUVERTURE DE LA BOULANGERIE

La Municipalité prépare le retour d'un commerce essentiel

La réouverture de la boulangerie constitue l'un des projets prioritaires de la municipalité. Au-delà de la remise en service d'un commerce de proximité très attendu par les habitants, cette opération participe à la revitalisation du centre-bourg et au maintien d'une offre commerciale essentielle à la vie du village.

Afin de mener ce projet dans les meilleures conditions, la commune a engagé les études techniques nécessaires et sollicité des subventions auprès de l'État et de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Ces demandes sont actuellement en cours d'instruction. Nous profitons de cet article pour remercier les agents de l'état qui nous accompagnent sur ces dossiers.

Le bâtiment fera l'objet d'une rénovation complète, comprenant notamment des travaux de rénovation énergétique et de mise aux normes, afin d'offrir au futur exploitant un local moderne, fonctionnel et adapté à son activité.

Parallèlement, la commune a lancé un appel à candidatures pour sélectionner le futur artisan boulanger, avec la volonté d'accueillir un professionnel souhaitant s'investir durablement dans la vie locale.



Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- **Choix du boulanger artisan : septembre 2026**
- **Lancement de l'appel d'offres : octobre 2026**
- **Début des travaux : décembre 2026 / janvier 2027**
- **Réouverture prévisionnelle : dernier semestre 2027**

LES TERRASSES DE LA SOURCE

Reprise des travaux en septembre

Comme évoqué dans le précédent numéro du magazine municipal, le projet « Les Terrasses de la Source » a nécessité la réalisation d'études techniques complémentaires en raison de contraintes rencontrées lors de l'opération.

Ces études, indispensables à la bonne réalisation du projet, ont permis d'apporter les ajustements nécessaires afin de garantir la qualité, la sécurité et la pérennité des aménagements réalisés. Cette phase complémentaire a entraîné un décalage du calendrier initial du chantier, mais elle était nécessaire pour assurer la réussite de cette opération dans les meilleures conditions.

Compte tenu également de la période estivale et des congés des entreprises intervenantes, la reprise des travaux est programmée début septembre. Le chantier devrait ensuite se poursuivre pour une durée prévisionnelle d'environ deux mois, sous réserve des conditions techniques et météorologiques.

À travers cette réalisation, la municipalité souhaite offrir aux habitants un espace plus agréable,

plus fonctionnel et mieux valorisé, pensé pour les usages du quotidien et le plaisir de tous.

Ce projet illustre notre ambition pour Maincy : préserver l'identité et le charme de notre village tout en améliorant les espaces qui accompagnent la vie de ses habitants.

« Ce projet illustre notre ambition pour Maincy »

Au-delà des aménagements réalisés, c'est une véritable plus-value pour notre commune qui se dessine : un cadre de vie embelli, des espaces publics valorisés et un lieu qui contribuera à renforcer l'attractivité de Maincy et le plaisir d'y vivre, aujourd'hui comme pour les générations futures.

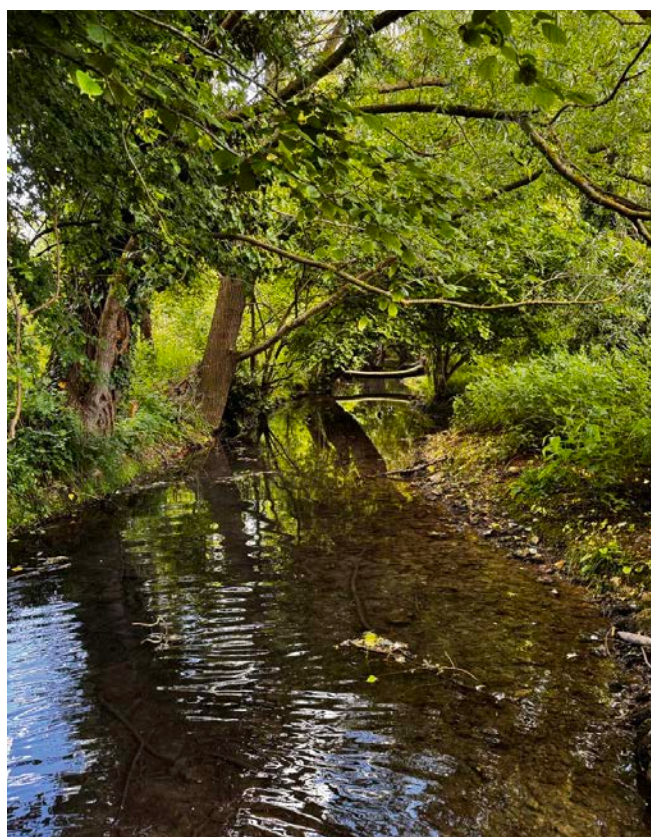
Nous sommes convaincus que ce nouvel espace trouvera naturellement sa place dans votre quotidien et deviendra un lieu apprécié et partagé par tous.

La municipalité remercie les riverains, les commerçants et l'ensemble des usagers pour leur patience et leur compréhension face aux contraintes occasionnées par ce chantier.

ENTRETIEN DES COURS D'EAU

Une intervention du SM4VB cet automne

Dans le cadre de sa mission de gestion et de préservation des milieux aquatiques, le SM4VB (Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques des Bassins Versants) interviendra sur un tronçon de l'Almont et de l'Ancœur, situé sur le territoire de la commune de Maincy.



Cette campagne d'entretien est programmée entre les mois de septembre et décembre. Les équipes réaliseront différentes opérations destinées à préserver le bon fonctionnement des cours d'eau et à limiter les risques d'embâcles et d'inondation.

Les travaux comprendront notamment :

- la gestion et l'enlèvement des embâcles (accumulations de branches ou de troncs) ;
- l'abattage d'arbres présentant un risque pour le cours d'eau ou ses abords ;
- la gestion de la ripisylve, c'est-à-dire de la végétation qui borde les berges ;
- la taille des branches basses surplombant le lit mineur afin de favoriser l'écoulement des eaux et de maintenir un équilibre écologique.

Il est important de rappeler que l'entretien courant des berges et des cours d'eau non domaniaux incombe, en principe, aux propriétaires riverains. Chacun est ainsi responsable de l'entretien de la partie du cours d'eau qui borde ou traverse sa propriété, dans le respect de la réglementation en vigueur et des équilibres naturels.

L'intervention du SM4VB s'inscrit dans une démarche d'intérêt général visant à préserver la qualité des milieux aquatiques, à assurer le bon écoulement des eaux et à contribuer à la prévention des risques d'inondation. La commune remercie le syndicat pour son engagement en faveur de la protection de notre environnement et de notre patrimoine naturel.



Sécurité Incendie Pas deux fois ce désastre !

Chaque été, les fortes chaleurs, la sécheresse et le vent augmentent considérablement le risque d'incendie. Cette année, la Seine-et-Marne a été durement touchée par plusieurs feux de chaumes, feux de forêts et de végétation, mobilisant d'importants moyens de secours et rappelant que notre territoire n'est pas à l'abri.

Même si notre commune n'a pas été directement impactée, chacun d'entre nous a un rôle essentiel à jouer pour prévenir ces catastrophes. Un simple geste d'inattention peut suffire à déclencher un incendie aux conséquences dramatiques pour les habitants, les habitations, les exploitations agricoles, la faune, la flore et notre patrimoine naturel.

Les causes sont bien souvent évitables : mégots jetés au sol ou par la fenêtre d'un véhicule, barbecue installé à proximité de végétation sèche, travaux produisant des étincelles, brûlage de déchets verts ou encore stationnement d'un véhicule sur des herbes hautes. Dans des conditions météorologiques défavorables, ces comportements peuvent rapidement provoquer un départ de feu.



Pour limiter les risques, adoptons les bons réflexes

- Ne jetez jamais de mégots dans la nature ou depuis votre véhicule.
- Respectez les éventuelles interdictions de faire du feu ou des barbecues.
- N'effectuez jamais de brûlage de déchets verts.
- Ne stationnez pas sur des zones herbeuses sèches, où la chaleur du moteur peut enflammer la végétation.
- En forêt, restez sur les chemins autorisés et respectez les consignes affichées.

franck Desprez - communication Sdis77



En chiffre !

L'incendie exceptionnel de la forêt de Fontainebleau a ravagé cet été près de 2 200 hectares, soit environ 10 % de l'ensemble du massif forestier. Cet événement, d'une ampleur inédite en Île-de-France, rappelle que les incendies ne concernent plus uniquement le sud de la France et que la prévention est désormais un enjeu majeur pour notre territoire.

(Département de Seine-et-Marne)

L'Utilisation des Trottinettes

Oui mais ... quelques règles à respecter



Face à la hausse du nombre d'accidents chez les usagers de trottinettes, le préfet de Seine-et-Marne a pris un arrêté afin de renforcer la sécurité de tous.

Cet arrêté rend obligatoire de jour comme de nuit, en et hors agglomération :

- Le port du casque de protection conforme à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle et attaché.
- Le port d'un gilet de haute visibilité conforme à la réglementation (équipement auto réfléchissant) pendant toute la durée de circulation.

Le non-respect de ces obligations, applicables depuis le 03/07/2026, est sanctionné par une contravention de deuxième classe, correspondant à une amende de 35 €.

Le saviez vous ?

45 accidents ont été recensés au 1er semestre 2026 en Seine-et-Marne, seulement 5 usagers portaient un casque. 1 personne a été tuée et 51 personnes ont été blessées.

Vigilance

Attention aux vols par ruse !

Les bons réflexes à adopter

- Demandez systématiquement une carte professionnelle. Même en tenue civile, un gendarme est en mesure de présenter une carte professionnelle officielle, rigide, comportant une photographie et une puce.
- Ne laissez pas entrer un inconnu. En cas de doute sur l'identité ou la qualité de la personne, échangez uniquement derrière le pas de la porte et n'autorisez pas son entrée à votre domicile.
- En cas de doute, appelez immédiatement le 17. Les forces de l'ordre pourront vérifier l'identité de la personne et vous conseiller.

Un individu se faisant passer pour un gendarme en civil a récemment été signalé dans une commune de France. Sous prétexte de réaliser une opération de « prévention contre les cambriolages », il tente de s'introduire au domicile de personnes, en particulier les plus vulnérables, dans le but de commettre des vols.

SOYEZ VIGILANTS

Si vous ou l'un de vos proches avez été approchés par un individu correspondant à cette description, contactez sans délai la gendarmerie ou la police.

N'hésitez pas à partager ces conseils avec vos proches, en particulier les personnes âgées, ainsi qu'avec vos voisins. La vigilance de chacun contribue à la sécurité de tous.

Renforcement de notre dispositif de vidéoprotection

13 nouvelles caméras au service de la sécurité de tous

La sécurité et la tranquillité des habitants demeurent une priorité de l'équipe municipale. Dans cette volonté constante d'améliorer la protection des Maincéens et de préserver la qualité de vie de notre village, la commune poursuit le déploiement de son dispositif de vidéoprotection.

Au cours du deuxième semestre de cette année, 13 nouvelles caméras seront mises en service. Cette extension vient compléter le réseau existant afin d'assurer une couverture plus efficace des secteurs où des actes d'incivilité ou de délinquance ont été constatés ces dernières années.

Le choix des emplacements n'a pas été fait au hasard. Il s'appuie sur les remontées des habitants, les observations des élus et les constats effectués en lien avec les forces de l'ordre. Ces nouvelles installations permettront notamment de mieux surveiller des secteurs ayant connu des faits tels que les vols à la roulotte derrière le lavoir, les cambriolages rue du Fief de Mons, les remontées en sens interdit rue Basse Poignet ou encore les franchissements répétés du stop situé devant l'école.



Par ailleurs, ce déploiement permettra également d'assurer une meilleure couverture de plusieurs espaces qui n'étaient jusqu'à présent pas protégés, notamment la rue du pavé de l'Église, la rue de Sivry, le chemin des Carrières, le city stade ainsi que les Terrasses de la Source.

Ces équipements sont dotés des dernières technologies en matière de vidéoprotection. Ils offrent une qualité d'image nettement améliorée, permettant une identification plus précise lorsque cela est nécessaire. Certaines caméras disposent également d'une technologie innovante leur permettant de filmer en couleur durant la nuit, renforçant ainsi leur efficacité dans des conditions de faible luminosité.

La vidéoprotection n'a pas vocation à remplacer la présence humaine, mais constitue un outil complémentaire au service de la prévention, de la dissuasion et de l'aide aux enquêtes menées par les forces de l'ordre. Elle contribue également à sécuriser les déplacements et les espaces publics fréquentés quotidiennement par les habitants.

Avec cette nouvelle étape, la commune de Maincy confirme sa volonté d'investir dans des équipements modernes afin de garantir un cadre de vie toujours plus serein et sécurisé pour l'ensemble de ses habitants.

Désignation du correspondant Défense

Dans le cadre du renforcement du lien entre la nation et les citoyens, chaque commune est tenue de désigner un correspondant défense. Créé en 2001 par une circulaire ministérielle, le correspondant défense est nommé parmi les membres du conseil municipal. Il est chargé de trois missions :

- Entretenir le lien entre l'armée et la nation sur la politique de défense de la France et informer les citoyens sur cette politique.

- Sensibiliser les jeunes générations à la défense, informer sur la Journée défense et citoyenneté et sur les possibilités de recrutement dans les métiers des armées.

- Assurer un rôle pédagogique sur le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

Les membres du conseil municipal, ont désigné Monsieur Stéphane FONDANESCHES, adjoint au maire délégué à la sécurité et à la vie locale pour assurer cette mission au sein de la collectivité.



Nomination du correspondant Sécurité routière

Afin de renforcer la prévention et la sécurité des déplacements, l'État encourage les collectivités territoriales à désigner un correspondant sécurité routière. La commune s'inscrit dans cette démarche en procédant à cette nomination.

Relais entre la municipalité, les services de l'État et les partenaires locaux, le correspondant sécurité routière contribue à développer des actions de sensibilisation auprès de l'ensemble des usagers de la route et à promouvoir les bonnes pratiques favorisant des déplacements plus sûrs.

Le conseil municipal a également désigné Monsieur Stéphane FONDANESCHES, adjoint au maire délégué à la sécurité et à la vie locale, pour assurer cette mission au sein de la collectivité.

Par cette désignation, la municipalité réaffirme son engagement en faveur d'une mobilité plus sûre et plus responsable, au bénéfice de tous les habitants.



Baignade : la prudence avant tout !

Les risques liés à la baignade en milieu naturel ou aménagé ont augmenté. En Seine-et-Marne, l'année 2025 a été marquée par 22 noyades, dont 6 mortelles, rappelant que quelques instants d'inattention peuvent avoir de lourdes conséquences.

Avant toute baignade, privilégiez les sites autorisés et surveillés, respectez la signalisation en place et ne surestimez jamais vos capacités.

Les enfants doivent rester sous la surveillance permanente d'un adulte, même dans une

faible profondeur d'eau. La prévention et la vigilance de chacun sont les meilleurs moyens d'éviter les accidents et de profiter de l'été en toute sécurité.



RENCONTRE AVEC LES ASSISTANTES MATERNELLES

Parfois, les plus belles idées naissent autour d'une simple rencontre.

Sous une chaleur qui aurait volontiers fait fondre les stylos, nous avons échangé avec les assistantes maternelles de Maincy. Une chose est sûre : si la température était élevée, leur motivation l'était encore davantage !

Nous avons découvert des professionnelles passionnées, riches de propositions, pleines d'énergie et d'idées concrètes. De quoi remplir plusieurs carnets... et quelques futures réalisations.

La prochaine étape ? Transformer toutes ces bonnes idées en actions. Et ça, heureusement, il ne fait jamais trop chaud pour s'y mettre.



L'ACCUEIL DE LOISIRS

RETOUR APRÈS UN ÉTÉ SOUS LE THÈME « VAMOS À LA PLAYA »

Cet été le centre de loisirs a proposé aux enfants du village un programme autour du thème « Vamos à la playa ». La saison a été marquée par de fortes chaleurs ce qui a nécessité quelques adaptations dans l'organisation des activités ainsi que des sorties (temps calmes renforcés aux heures les plus chaudes, davantage d'activités à l'ombre et de jeux d'eau...) afin de préserver le confort et la sécurité de chacun. Malgré ces conditions un peu exceptionnelles, les enfants ont répondu présents tout au long de l'été avec une moyenne de 20 maternelles et 14 élémentaires accueillis par jour.

Le thème de cet été s'appuyait sur un scénario où à une époque il y avait un camping avec une plage dans le village mais tout avait disparu en raison de la négligence des utilisateurs (gaspillage d'eau, non-respect des espaces naturels...). Tout au long de l'été, les enfants ont été invités à réfléchir aux bons gestes à adopter pour permettre la réouverture du camping du centre de loisirs avec comme objectif de comprendre qu'un espace de camping ou une plage se préserve pour pouvoir en profiter durablement.

Sur trois sorties initialement prévues, deux ont pu être maintenues, une matinée à l'accrobranche où les enfants ont adoré faire des parcours dans les arbres et finir la matinée dans un grand filet pour pouvoir reprendre des forces ou continuer à sauter pour se dépenser et la dernière matinée au Pinocchio Parc où les enfants ont pu

profiter de structures gonflables ainsi que de jeux d'eau pour se rafraîchir pour clôturer l'été. Par contre la sortie en forêt de Fontainebleau a dû être annulée en raison des incendies. Les enfants ont pu tout de même profiter d'une journée dans la forêt à proximité de Maincy et ont réalisé une banderole pour remercier les pompiers mobilisés, avec une pensée particulière pour ceux de la caserne du Chatelet-en-Brie, que les enfants ont visitée au mois de mars 2026.

Un temps fort a été organisé la troisième semaine de juillet sous forme de soirées familles, où nous avons organisé un grand jeu sous forme d'Intervilles (Interfamilles) qui a réuni 11 familles soit environ une trentaine de personnes.

L'équipe d'animation remercie les enfants, les familles et l'ensemble des participants pour cet été et donne rendez-vous à tous en septembre pour de nouvelles activités et de nouvelles aventures.



DISTRIBUTION D'UN LIVRE POUR L'ÉTÉ

LA LITTÉRATURE À L'HONNEUR EN 2026 À MAINCY

Cette année, les commissions Sociale et Enfance ont proposé de glisser un peu de magie dans les cartables avant les vacances.

En partenariat avec les enseignants, chaque enfant, de la maternelle à l'élémentaire, a reçu un livre pour l'été. Les tout-petits accueillis par les neuf assistantes maternelles de la commune ont eux aussi eu droit à leur premier passeport pour l'imaginaire.

Car un livre, c'est un drôle d'objet : il ne tombe jamais en panne de batterie, ne demande aucun mot de passe et réussit pourtant à faire voyager très loin. Il enrichit le vocabulaire, nourrit la curiosité, favorise les échanges en famille et laisse souvent des souvenirs qui traversent les années.

Nous espérons simplement que certains parents auront encore un peu de mal à convaincre leurs enfants... de poser leur livre pour aller se coucher !



POINT D'ÉTAPE SUR LE TRAVAIL

AUTOUR DES ÎLOTS DE FRAICHEUR

Le projet des îlots de fraîcheur continue de grandir... sans attendre l'ombre des futurs arbres.

Les études de sol sont désormais terminées et un maître d'oeuvre accompagne la commune dans cette belle aventure. Les idées imaginées par les enseignants et les enfants pour transformer les cours d'écoles ont été étudiées, chiffrées et prennent progressivement forme.

En parallèle, les rencontres se poursuivent avec le Conseil départemental de Seine-et-Marne, l'Agence de l'Eau, la Caf et le Conseil régional d'Île-de-France afin de mobiliser tous les financements possibles.

Notre objectif est simple : faire pousser les espaces de fraîcheur... tout en faisant fondre le moins possible le budget communal. Nous visons ainsi un financement à hauteur de 80 %, afin de limiter la participation de la commune à 20 %.



VOS BIODÉCHETS

Un trésor pour votre jardin !



Une bonne nouvelle pour les habitants, le SMITOM-LOMBRIC met gratuitement à disposition des composteurs individuels afin d'encourager un geste simple, utile et écologique au quotidien. Une initiative concrète pour réduire nos déchets tout en les valorisant.

Épluchures, marc de café, coquilles d'œufs, petits déchets de jardin... Une grande partie de nos déchets ménagers peut être transformée naturellement grâce au compostage. Ce procédé permet de réduire significativement le volume des ordures ménagères tout en produisant un compost idéal pour enrichir les sols, jardinières et potagers.

Pour s'adapter aux besoins de chacun, plusieurs modèles de composteurs sont

proposés gratuitement : en bois ou en plastique, avec différentes capacités selon la composition de votre foyer ou l'espace disponible.

Les demandes se font directement en ligne via le formulaire dédié du SMITOM-LOMBRIC. Quelques clics suffisent pour s'équiper gratuitement et adopter un geste écoresponsable.

Pour toute question, contacter le SMITOM-LOMBRIC au numéro vert 0 800 814 910.



RETOUR D'EXPÉRIENCE

Le transport vers le marché de Melun

En juin, la commission sociale a testé le Transport à la Demande pour permettre aux habitants de rejoindre le marché de Melun.

La canicule s'était malheureusement invitée sans avoir reçu d'invitation, ce qui a quelque peu refroidi... les inscriptions. Malgré un groupe réduit, l'expérience a remporté un franc succès auprès des participants.

Comme quoi, il n'est pas nécessaire d'être nombreux pour avoir raison !

Dès la rentrée, chacun pourra réserver son trajet, seul ou entre amis. Le marché n'attend plus que vous... et vos paniers.



UNE HISTOIRE DE TROTTOIRS À chacun sa place !

Les trottoirs sont avant tout destinés aux piétons. Pourtant, il est encore fréquent de constater le stationnement de véhicules sur ces espaces, au détriment de la sécurité et de l'accessibilité de tous.



Le Code de la route est pourtant clair : le stationnement sur un trottoir est interdit, sauf lorsqu'il est expressément autorisé par une signalisation ou un aménagement spécifique. Cette interdiction permet de protéger les piétons, en particulier les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées, les parents avec une poussette ou encore les enfants qui se rendent à l'école.

Un véhicule garé sur un trottoir oblige souvent les usagers à emprunter la chaussée, les exposant ainsi à un risque d'accident. Au-delà de la gêne occasionnée, il s'agit donc d'un véritable enjeu de sécurité publique.

C'est pourquoi, à compter de la rentrée, la municipalité renforcera les contrôles sur l'ensemble de la commune. Tout véhicule stationné sur un trottoir en infraction avec le Code de la route sera verbalisé.

Cette mesure ne vise pas à sanctionner pour sanctionner, mais à faire respecter une règle nationale qui contribue à un meilleur partage de l'espace public et à garantir des déplacements sûrs pour chacun.

En adoptant les bons réflexes de stationnement, chacun participe à une commune plus accessible, plus sûre et plus agréable à vivre.

Haies d'honneur pour les piétons !

Dès le retour des beaux jours, les jardins s'embellissent. Les haies et arbustes prennent ainsi de l'ampleur ; leur débordement sur la voie publique peut sembler anodin mais rend parfois compliqué les déplacements des piétons, des enfants, des personnes âgées, des parents avec poussette ou encore des personnes à mobilité réduite.



Entretenir ses plantations offre à tous davantage de confort et de sérénité au quotidien.

Quelques gestes simples peuvent faire la différence : accompagner la croissance d'une haie, relever les branches basses ou veiller à ce que le feuillage reste dans les limites de sa propriété. Ces attentions contribuent à conserver un passage fluide, tout en préservant la végétation qui fait la beauté du village.

En prenant soin des abords de leur habitation, les habitants participent à un village plus accueillant et plus facile à parcourir. Chaque rue devient alors un espace partagé, où le végétal et les déplacements de chacun trouvent naturellement leur place.

LE SERVICE NATIONAL

Une nouvelle opportunité pour nos jeunes !

À partir de septembre 2026, un nouveau dispositif national s'adressera aux jeunes Français âgés de 18 à 25 ans : le Service national. Volontaire, sélectif et ancré dans les besoins d'aujourd'hui, il offrira l'opportunité de vivre dix mois d'engagement au sein des armées, tout en construisant un projet personnel et professionnel solide.

Ce Service national s'adresse à tous les profils, avec ou sans diplôme. Après un mois de formation initiale, destiné à acquérir les savoir-faire essentiels à la vie en collectivité et à l'intégration dans les armées, les missions proposées seront variées et adaptées aux compétences de chacun : protection du territoire, soutien logistique, métiers techniques, cybersécurité, communication, santé, maintenance, restauration ou encore assistance administrative.

Le dispositif prévoit également des avantages concrets : une rémunération mensuelle d'environ 800 € bruts, l'hébergement, l'alimentation et l'équipement pris en charge, ainsi qu'un droit à la césure pour les étudiants et le maintien des vœux sur Parcoursup.

Les jeunes intéressés peuvent se renseigner dès à présent auprès des centres de recrutement des armées (CIRFA) ou sur les plateformes dédiées des forces armées.

Pour en savoir plus :



RENCONTRE EN MAIRIE

Votre fournisseur d'eau SUEZ

Vous avez une question concernant votre contrat d'eau, vos factures ou votre consommation ? Afin de faciliter vos démarches, un conseiller de SUEZ Eau France tiendra une permanence à la mairie de Maincy :

Jeudi 24 septembre 2026, de 13h30 à 17h00

À cette occasion, les habitants pourront bénéficier d'un accueil personnalisé et obtenir des réponses immédiates sur différents sujets : contrat et abonnement, moyens de paiement des factures, suivi de la consommation, compteur connecté On'Connect, utilisation de l'espace client en ligne ou encore qualité de l'eau.

Cette permanence de proximité permettra à chacun d'échanger directement avec un conseiller et d'être accompagné dans ses démarches, sans avoir à se déplacer en agence.

Si vous avez besoin d'informations ou souhaitez faire le point sur votre situation, n'hésitez pas à venir rencontrer le conseiller SUEZ pendant cette permanence. Pensez à vous munir des documents utiles au traitement de votre demande, notamment d'une facture récente ou de votre référence client.



FONDATION DU PATRIMOINE

Ensemble, restaurons notre Église !

Monument emblématique de notre commune, l'Église fait partie de notre histoire, de notre paysage et de notre identité. Le temps ayant laissé son empreinte, d'importants travaux de restauration sont aujourd'hui indispensables pour préserver cet édifice et garantir sa transmission aux générations futures.

La commune est pleinement mobilisée pour mener à bien ce projet. Des demandes de subventions ont été déposées auprès de l'État, du Conseil départemental, du Conseil régional, ainsi qu'auprès de fondations et de mécènes engagés dans la préservation du patrimoine religieux. La commune a également déposé un dossier dans le cadre de la Mission Patrimoine portée par Stéphane Bern. La sélection des projets pour l'édition 2026 sera annoncée en septembre 2026.

Si ces partenaires sont essentiels au financement des travaux, leur soutien ne permettra pas, à lui seul, de couvrir l'ensemble du coût de cette restauration. La commune poursuit ainsi activement ses recherches de financements afin de réunir les moyens nécessaires à la réalisation de ce projet patrimonial.

C'est pourquoi la municipalité, en partenariat avec la Fondation du patrimoine, lance une souscription publique afin de permettre à chacun de participer à cette belle aventure collective.

Que vous soyez habitant, ancien habitant, amoureux du patrimoine ou entreprise locale, vous pouvez contribuer, à votre mesure, à la sauvegarde de cet édifice. Chaque don, quel qu'en soit le montant, constitue une aide précieuse pour faire avancer ce projet.

Les dons réalisés dans le cadre de cette souscription bénéficient des avantages fiscaux prévus par la loi, permettant ainsi à chacun de soutenir concrètement la restauration de l'Église.

**Préserver notre patrimoine,
c'est faire vivre notre histoire.**

**Ensemble, donnons-lui les moyens
de traverser les siècles à venir.**



**Nous comptons sur la
mobilisation de tous !**

Les modalités de participation à la souscription seront disponibles auprès de l'association dédiée à cet effet, « Maincy Patrimoine vivant », sur le site internet de la commune et via la page dédiée de la Fondation du patrimoine.

FONDATION



**DU
PATRIMOINE**

À NE PAS RATER !

FORUM DES ASSOCIATIONS

Rendez-vous le 6 septembre 2026



Moment très attendu de la rentrée, le Forum des associations se tiendra le dimanche 6 septembre, offrant aux habitants une belle occasion de découvrir la richesse du tissu associatif local.

Sport, culture, environnement, loisirs, développement personnel : les associations de Maincy seront réunies pour présenter leurs actions, partager leurs passions et accueillir de nouveaux adhérents, petits et grands.

Véritable temps fort de la vie locale, le Forum des associations illustre le dynamisme et l'engagement des acteurs associatifs qui font vivre notre commune au quotidien.

**Rendez vous
le dimanche 6 septembre,
de 14h00 à 18h00,
dans la cour de l'école élémentaire.**

CINÉ PLEIN AIR

Report au 11 septembre 2026



Reporté en raison des fortes chaleurs, la séance de Ciné Plein Air se tiendra finalement le vendredi 11 septembre.

Organisée par la commune en partenariat avec la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine, cette soirée gratuite débutera dès 18h30 avec une offre de restauration sur place.

Le groupe Last Anza assurera l'animation musicale de 20h00 à 21h45, avant la projection à 22h00 du film L'Homme au masque de fer, une grande aventure au cœur de la France de Louis XIV et des célèbres mousquetaires, filmé en partie au Château de Vaux-Le-Vicomte, avec Leonardo Di Caprio.

Une belle soirée conviviale en perspective, à partager en famille ou entre amis !

**le 11 septembre
à partir de 18h30
Place des Fourneaux**

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Maincy fête son patrimoine !

Les 19 et 20 septembre, la commune vous invite à la première édition des Journées Européennes du Patrimoine qu'elle organise. Cet événement inédit mettra à l'honneur notre histoire, les savoir-faire locaux, les talents de nos artisans et les produits de notre terroir.

Pendant deux jours, habitants et visiteurs pourront flâner, échanger et profiter d'animations variées dans une ambiance conviviale. Cette manifestation a été pensée comme un moment de rencontre, ouvert à toutes les générations.

Un Marché du Terroir et de l'Artisanat d'Art réunira producteurs, artisans et créateurs. Produits gourmands, créations originales, démonstrations et échanges avec les exposants permettront de mettre en lumière toute la richesse locale. Une exposition consacrée à l'Église Saint-Etienne retracera l'histoire de cet édifice emblématique et offrira un nouveau regard sur son architecture et son évolution au fil du temps.

Point d'orgue de ces Journées Européennes du Patrimoine, la soirée du samedi promet un moment d'exception. L'Église Saint-Etienne accueillera deux concerts Candlelight, dont l'atmosphère intimiste, sublimée par la lumière des bougies, offrira une expérience musicale hors du commun. Pour conclure cette soirée, un feu d'artifice, organisé et tiré par le Comité des Fêtes, viendra illuminer le ciel et marquer ce grand rendez-vous de la rentrée. Le week-end se terminera en beauté par le concert donné par la chorale Arpège le dimanche en fin de journée.

Petits et grands pourront également participer à de nombreux ateliers et animations proposés tout au long de ce week-end. Ces Journées Européennes du Patrimoine sont avant tout une invitation à se retrouver, à valoriser notre histoire. Nous vous attendons nombreux pour partager ce premier rendez-vous, placé sous le signe de la découverte, de la convivialité et de la fête.

Au Programme !!

Samedi 19 septembre 2026

Marché du Terroir et de l'Artisanat de 14h00 à 22h00

Producteurs et artisans locaux, avec ateliers participatifs, nocturne jusqu'à 22h00. Food Trucks sucré pour les petits creux !

Exposition

« Histoire de l'Église Saint Étienne »

Photographies, documents et mémoire d'un édifice emblématique de Maincy. De 14h00 à 19h00

Escape Game

Escape Game dans Maincy, de 14h00 à 18h00

Jeux géants en Bois

Un bon moment à partager ! De 14h00 à 18h00

Scenettes historiques

Venez découvrir l'univers de la compagnie ESTOCADE

Atelier théâtral oenotria

Découverte du vin avec « Aux Caves de la Côte d'Or » De 18h00 à 19h00

Concert à la bougie

Église Saint-Étienne - 20h00 et 21h30

Entrée payante, au profit de l'association « Maincy Patrimoine Vivant » en vue de la sauvegarde du patrimoine maincéen.

Dîners ensemble !

Le Comité des Fêtes de Maincy vous propose un repas dans un esprit convivial et chaleureux

Feux d'artifice

Pour finir cette première journée en beauté, venez assister aux feux d'artifice. Rendez vous à 22h45 à côté du cimetière.

Dimanche 20 septembre 2026

Marché du Terroir et de l'Artisanat de 10h00 à 16h00

Retrouvez nos producteurs et artisans locaux, avec ateliers participatifs. Restauration sur place

Balade Contée

Organisée par l'Office de Tourisme, sur réservation uniquement de 10h30 à 12h00

Atelier théâtral oenotria

Découverte du vin avec « Aux Caves de la Côte d'Or » De 11h00 à 12h00

Exposition

« Histoire de l'Église Saint Étienne »

Photographies, documents et mémoire d'un édifice emblématique de Maincy

Jeux géants en Bois

En famille ou entre amis, un bon moment à partager ! De 10h00 à 16h00

Jongleur, danse, théâtre,

Nombreuses animations avec la compagnie Luminescence vous attendent De 13h30 à 16h00

Concert Association Arpège

Pour conclure le week-end, ne manquez pas le concert de l'association Arpège à 16h00



BALADE CONTÉE

Parlons du harcèlement scolaire autrement



Dans le cadre d'une balade contée animée par le conteur M. BENOIT Emilien, intitulée « Cendrillon et les pigeons », petits et grands sont conviés à une promenade où l'art du récit devient un outil de réflexion collective.

Grâce à l'intervention du conteur, cette animation invite chacun à s'interroger sur le harcèlement scolaire, à en comprendre les conséquences et à explorer ensemble les moyens d'agir pour encourager le respect, l'écoute et la solidarité.

Le vendredi 9 octobre
Rendez-vous à 20h00
Devant la mairie

CONFÉRENCE PARENTALITÉ

Harcèlement scolaire : comprendre, prévenir, agir

Le harcèlement scolaire peut toucher chaque enfant, chaque famille, chaque établissement.

Cette conférence, animée par Madame Myriam MENDY, permettra de mieux comprendre les mécanismes du harcèlement, d'identifier les signaux d'alerte et de découvrir les solutions pour prévenir et agir efficacement.

Les enfants et parents sont invités à participer à ce temps d'informations et d'échanges.

Inscription obligatoire pour l'animation des enfants à l'accueil de loisirs.

le 6 novembre
à 19h00
Salle Gibouret
Inscription (obligatoire) et
renseignement en mairie.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Ne jamais oublier !

Chaque année, la France rend hommage à celles et ceux qui ont donné leur vie pour défendre la France, nos libertés et nos valeurs. Au-delà du souvenir de l'Armistice de 1918, cette commémoration est un moment de recueillement et de transmission entre les générations.

Se souvenir de celles et ceux qui ont combattu, souffert et parfois sacrifié leur vie, c'est rappeler que la liberté, la démocratie et la paix ne sont jamais définitivement acquises.

La cérémonie du 11 novembre symbolise notre hommage et notre reconnaissance envers les femmes et les hommes tombés pour la France.

Parce que la mémoire est notre héritage commun, faisons vivre ensemble ce moment de recueillement et de transmission.

**Rassemblement le 11 novembre 2026
à 10h40 devant la mairie
pour le cortège jusqu'au
Monument aux Morts**



BIEN DANS SON ASSIETTE

Un atelier pour préparer le goûter des anciens

À travers un atelier enfants-parents, les familles de la commune sont invitées, le 2 décembre, à participer à la préparation du traditionnel Goûter des Anciens, organisé le lendemain.



Petits et grands mettront la main à la pâte pour confectionner douceurs et attentions gourmandes destinées à nos aînés. Bien plus qu'un simple atelier culinaire, cet après-midi est un instant de partage, d'entraide et de solidarité.

Une belle initiative qui illustre l'importance du lien intergénérationnel et de l'engagement collectif à travers la relation parents/enfants et à l'approche des fêtes de fin d'année.

**Le 2 décembre,
à 14h00,
Salle Gibouret
Inscription (obligatoire) et
renseignement en mairie.**

GOÛTER DES ANCIENS ET REMISE DES COLIS DE NOËL

Un moment de partage pour nos aînés

Comme chaque année, la commune aura le plaisir de convier ses aînés au traditionnel Goûter des Anciens, le 3 décembre dans la salle M.L. Gibouret.

Ce rendez-vous chaleureux, très attendu à l'approche des fêtes de fin d'année, sera également l'occasion de procéder à la remise des colis de Noël destinés à nos seniors.

Ce goûter, préparé la veille par les enfants de Maincy, permettra à tous nos administrés de 70 ans et plus de partager un moment gourmand et échanger dans une ambiance conviviale et empreinte de solidarité.

**Le 3 décembre,
à partir de 14h30,
Salle Gibouret**



MARCHÉ DE NOËL

Revient pour une 6ème édition féérique !

Les 12 et 13 décembre prochains, la magie de Noël s'invitera à nouveau dans la commune à l'occasion de la 6ème édition du Marché de Noël. Devenu au fil des années un rendez-vous très attendu par les habitants et les visiteurs, cet événement promet une nouvelle fois de beaux moments de partage, de découverte et de convivialité.

Durant tout le week-end, artisans, créateurs, producteurs et associations locales accueilleront petits et grands dans une ambiance chaleureuse et familiale. Décorations, bijoux, objets artisanaux, produits gourmands ou encore idées cadeaux originales : chacun pourra y trouver de quoi préparer les fêtes tout en soutenant les talents et les producteurs de notre territoire.

Les visiteurs pourront également profiter de décorations scintillantes, de chants de Noël, de savoureuses douceurs hivernales et de différentes animations.

Tous les ingrédients seront réunis pour créer une atmosphère féérique et faire patienter les enfants jusqu'à l'arrivée tant attendue du Père Noël.

Que vous soyez à la recherche d'un cadeau unique, d'une gourmandise à partager ou simplement d'un agréable moment en famille, cette 6ème édition s'annonce incontournable.

**Rendez-vous
les 12 et 13 décembre
Espace Robert DUBOIS
pour célébrer ensemble la magie
des fêtes de fin d'année !**



ASSOCIATION MAINCY PATRIMOINE VIVANT

NAISSANCE DE L'ASSOCIATION « MAINCY PATRIMOINE VIVANT »

Préserver notre patrimoine, c'est transmettre aux générations futures ce qui fait l'identité et l'histoire de notre village.

C'est dans cet esprit qu'a été créée l'association Maincy Patrimoine Vivant, une association dont la vocation est d'accompagner la préservation et la valorisation du patrimoine communal.

Son objectif est simple : organiser et/ou participer à des événements culturels, patrimoniaux et conviviaux afin de récolter des fonds destinés à soutenir les projets de restauration du patrimoine portés par la commune de Maincy, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine.



Concerts, conférences, expositions, visites, journées du patrimoine, animations ou encore manifestations culturelles viendront progressivement rythmer la vie de l'association. Chaque événement sera l'occasion de faire découvrir ou redécouvrir les richesses de Maincy tout en contribuant concrètement à leur préservation.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté commune de réunir habitants, bénévoles, partenaires et amoureux du patrimoine autour d'un même projet : faire vivre notre patrimoine pour mieux le transmettre.

L'association travaillera en étroite collaboration avec la municipalité et la Fondation du Patrimoine afin de soutenir les opérations de restauration engagées par la commune, dans le respect des compétences de chacun.

Que vous souhaitiez devenir adhérent, bénévole, partenaire ou simplement participer aux événements, chacun pourra apporter sa contribution à cette belle aventure collective.

Parce que notre patrimoine est une richesse commune, sa préservation est l'affaire de tous.

Contact :
maincypatrimoinevivant@gmail.com

ASSOCIATION RANDONNÉE MAINCY

Club local, fédéral, convivial, familial et bienveillant l'association de randonnée Mancy organise en principe 2 marches guidées mensuelles, d'environ 8 à 10 km, durée 2h30 à 3h, allure 3 ou 4 km/ heure.

Si nos parcours traditionnels sont la forêt de Fontainebleau, la vallée de la Seine et ses villages, le gâtinais, la Brie, la plaine de l' Ancoeur, la proximité de l' Essonne, une sortie parisienne, cette année Batignolles, Parc Montceau et un week-end en province (Gien en septembre 2026), des innovations ou retours, avec cette année Cesson, Lieusaint, Larchant, La Rochette, Vernou la Celle, Nemours, Brunoy, Boussy-Saint-Antoine,



Important, pour les personnes qui le souhaitent, covoiturage de Mancy, pour le transport sur le lieu de la randonnée.

Prévoir de bonnes chaussures, une gourde, une casquette, une cape de pluie et un petit ravitaillement.

Mancy est sur le parcours de la randonnée des trois châteaux et notre association participe parmi d'autres clubs à l'organisation, (11000 participants en 2026) mais également au téléthon et à la randonnée nocturne de Mancy.

Ne pas oublier les moments privilégiés de convivialité : beaujolais, repas annuel, week-end, pique-nique.

Rendez-vous sous réserve un dimanche par mois à 8h15, place des fourneaux, Mancy départ 8h30 et un jeudi après-midi à 13h15, départ à 13 h30.

Présence au forum des associations début septembre 2026,
contact 0678893589 Francis Villa

randomaincy77@gmail.com



ASSOCIATION MAINCY POUR SES ENFANTS

Une fin d'année festive pour Maincy pour ses Enfants

Malgré les fortes chaleurs, l'année scolaire s'est achevée dans la bonne humeur avec notre traditionnelle kermesse sur le thème de la fête foraine. Les enfants et leurs familles ont répondu présents pour partager un agréable moment placé sous le signe de la convivialité, de la joie et du partage.

Petits et grands ont pu profiter d'une dizaine de jeux qui ont fait le bonheur de tous : le fakir, le jeu du clou, la piscine à balles, la pêche aux canards, les artistes costumés, ainsi que de nombreuses autres animations. Les cadeaux distribués tout au long de la matinée ont également contribué à faire briller les yeux des enfants.



Le bureau de l'association Maincy pour ses enfants tient à adresser ses plus sincères remerciements à tous les bénévoles. Grâce à leur disponibilité et à leur engagement, ils ont assuré l'installation des stands, l'encadrement des jeux tout au long de la matinée, puis le rangement du matériel. Leur investissement a largement contribué à la réussite de cet événement.



L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 29 juin. À cette occasion, le bureau a tenu à adresser un immense MERCI à sa présidente, Mme Aurélie Robert, pour son engagement sans faille, sa générosité et sa bienveillance tout au long de son mandat. Son investissement a marqué la vie de l'association.

Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux membres du bureau, qui poursuivront avec enthousiasme les actions menées au service des enfants et des familles de Maincy.

Après cette belle année, nous vous donnons rendez-vous dès la rentrée scolaire, le mardi 1er septembre, à l'occasion de notre traditionnel petit-déjeuner des parents, ouvert de 8 h 30 à 11 h 30, au niveau du petit parc de jeux. Ce moment convivial sera l'occasion de se retrouver après les vacances, d'échanger et d'accueillir les nouvelles familles de notre commune.

Vous pourrez également nous retrouver le dimanche 6 septembre lors du Forum des associations. N'hésitez pas à venir nous rencontrer, découvrir nos actions et rejoindre l'aventure de Maincy pour ses Enfants. L'adhésion est de 5 € seulement : un petit geste qui vous permettra d'être informé en avant première des différentes actions, une gratuité à la boum d'halloween, une possibilité d'être représentant de parents d'élèves... (ci-joint le QR Code.)



Toute l'équipe de Maincy pour ses Enfants vous souhaite un très bel été et a hâte de vous retrouver à la rentrée



ASSOCIATION ARPÈGE

La saison 2025/2026 qui se termine a été pour les choristes et leur chef l'occasion de faire de belles rencontres. Tout d'abord nous avons été invités à la Chapelle Rablais où nous avons inauguré notre nouveau programme « Que nos têtes fleurissent ». Puis nous avons eu le plaisir de participer à Fontains au « Festivalala », rassemblement de chorales en Seine et Marne.

Et, bien évidemment, nous étions à Maincy le 12 juin dernier pour notre concert annuel, l'église était pleine, les choristes et les spectateurs heureux et le bonheur fleurissait dans nos têtes ! Le verre de l'amitié terminait cette soirée riche en émotions.

**La chorale se remet au travail
chaque mercredi à 19 h 30 dès le 16 septembre**

et vous donne rendez-vous pour de nouvelles découvertes.



À noter dans vos agendas

**L'Association Culturelle et Musicale de Maincy
&
Arpège**

vous proposent une découverte
du chant à plusieurs voix

Ce sera le dimanche **11 octobre 2026**

Vous n'avez jamais essayé ? Ou vous pensez
ne pas avoir les compétences ?
Pas de problème ! Il y aura quelques
chanteurs aguerris et bienveillants pour vous
soutenir et un animateur hors pair

Ni performance, ni spectacle
**Juste un moment de plaisir
pour chanter ensemble**

ASSOCIATION CULTURELLE ET MUSICALE DE MAINCY

L'ACMM en quelques mots

L'ACMM, Association Culturelle et Musicale de Maincy, rassemble plusieurs domaines culturels et propose l'apprentissage de différentes pratiques artistiques destinées aux enfants, aux adolescents et aux adultes.

L'art et la culture, dans toute leur diversité, sont plus que jamais essentiels à l'épanouissement de chacun, à chaque étape de la vie.

Au sein de l'ACMM, nous privilégions la motivation individuelle, le plaisir d'apprendre, la progression et la pratique d'une discipline, en individuel comme en groupe, dans le respect du rythme de chacun et grâce à des méthodes pédagogiques adaptées.

Si la musique occupe une place importante au sein de l'association, celle-ci propose également d'autres disciplines.

Les activités proposées

Cours collectifs

- Danse en ligne, pratiquée en formation alignée, comme le madison, avec **Jean-Michel Deleurence**.
- Gymnastique sensorielle, centrée sur la perception du corps et des mouvements, avec **Isabelle Caut**.

Cours instrumentaux individuels

- Piano avec **Nicolas Marsault**.
- Guitare, batterie, ukulélé et MAO (musique assistée par ordinateur) avec **Martial Vergnes**, qui propose également des cours multi-instruments pour aider les jeunes élèves à préciser leur futur choix instrumental.
- Ces enseignants assurent aussi des cours d'ensembles instrumentaux pour enfants et adultes.

Nouveautés et temps forts

- Depuis cette année, nous avons le plaisir de proposer à nouveau, grâce à l'arrivée de **Sidonie Millet**, des séances d'éveil musical pour les tout-petits à partir de 3 ans, afin de les initier aux rythmes et aux sons.
- Traditionnelle audition annuelle le 14 juin 2026 avec les élèves de Nicolas au piano, suivis d'un ensemble de piano, puis les élèves de Martial à la guitare et à la batterie, ainsi qu'un ensemble de guitares et de batteries.
- Une mini-audition a eu lieu le 4 juillet 2026 pour nos tout jeunes élèves de l'éveil musical.
- Un stage de découverte du chant, ouvert à toutes et à tous, est prévu le 11 octobre 2026, en coorganisation avec la chorale de Maincy, Arpège.
- Nos élèves ont également participé, sous la direction de Martial, à la Fête de la musique de Moisenay le 21 juin 2026.

Un grand merci à tous nos élèves pour leur motivation et leur assiduité ainsi qu'aux professeurs de musique pour leur fidélité, leur engagement et la qualité de leur enseignement.

Participer à la vie de l'association

Vous pouvez nous faire part à tout moment de vos souhaits par l'intermédiaire de notre boîte mail.

Il est important d'assurer et de poursuivre la dynamique de la vie de l'ACMM et de ses activités. Notre conseil d'administration fait de son mieux malgré un effectif réduit, mais pour assurer la pérennité de l'association, nous avons besoin d'aide et de bonnes volontés. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Et, bien sûr, comme chaque année, nous vous donnons rendez-vous au forum des associations le 6 septembre 2026.

La présidente de l'ACMM : Caroline Legendre-Boulay
acmm.maincy@gmail.com



ASSOCIATION CLUB INFORMATIQUE

Découvrir et utiliser Windows 11, apprendre à organiser son ordinateur (ranger ses documents, ses photos, savoir les retrouver), sécuriser son ordinateur, créer un album photo, un diaporama, réaliser un montage vidéo, découvrir le dessin graphique et artistique, se familiariser avec son smartphone, découvrir l'Intelligence Artificielle, la 3D

C'est ce que vous propose le club informatique de Maincy lors de séances

- le mercredi après-midi de 14h à 16h
- le vendredi soir de 20h à 22h

Les séances sont présentées sur un écran de projection par un animateur et un assistant pour aider les adhérents (tes) en difficulté. Les postes de Travail sont équipés de PC en Windows 11/10.

Ambiance studieuse et conviviale. N'hésitez pas à venir nous rencontrer au forum des associations le 6 septembre 2026.



Le Président : Marcel LE DOUGET 07 50 52 12 84

La Secrétaire : Colette BOURIGAULT 06 52 80 66 74

La Trésorière : Alice CANNAVO 06 83 70 07 30

CS MAINCY BASKET BALL

La saison 2025/2026 est à peine terminée, que nous replongeons déjà dans la saison 2026/2027, avec toujours la même passion et le même entrain de notre équipe dirigeante, et aussi, nous l'espérons de nos licenciés de tous âges.

La saison s'est terminée par un tournoi 3x3, le 20 juin dernier. Il réunissait des équipes jeunes et seniors qui étaient ravies de cette journée.

Une excellente nouvelle juste avant la coupure estivale, nous a appris que notre équipe 1^{ère} qui évoluait en DM3 est éligible pour la montée en DM2 pour la saison prochaine, ce qui récompense le travail fourni par les joueurs, seniors et U20, qui jouent dans cette équipe et aussi leur entraîneur, bravo à eux tous.

Les équipes évoluant dans les catégories d'âge jeunes ont connu des fortunes diverses, mais toutes ont progressé, et ont répondu aux attentes de leurs Coachs respectifs, et toujours dans la bonne humeur, dans un état d'esprit sympathique et familial, toujours encouragées par de nombreux spectateurs.

Pour la saison prochaine, nous engagerons des équipes jeunes dans plusieurs catégories, tout dépendra des inscriptions d'ici le début de la saison, ce qui me permet de vous donner rendez-vous au forum des associations, le dimanche 6 septembre à 14h00, dans la cour de l'école élémentaire, afin de vous expliquer tout cela plus en détail.

Pour finir, je vais remercier tous les entraîneurs qui nous permettent, chaque saison, d'encadrer assidument, toutes ces équipes, ainsi que tous les parents, accompagnants et supporters sur qui nous pouvons compter, chaque week-end, pour mettre l'ambiance.

Tous les dirigeants se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne reprise.



Pour le CS Maincy, Le président Franck CESCUT – tél. 0676838550

AMICALE RURALE

Amicale Rurale de Maincy : 48 ans d'activités à votre service !

Que vous soyez sportif aguerri, adepte de bien-être, passionné de jeux ou curieux de nouvelles découvertes, l'Amicale Rurale de Maincy vous donne rendez-vous pour une nouvelle saison riche en activités et en rencontres. Découvrez ce qui vous attend pour cette rentrée 2026-2027 !

Tout au long de l'année, l'association vous propose des rendez-vous culturels : concerts, théâtre, films, ...

Vous pouvez aussi participer aux activités sportives et ludiques qu'elle propose.

Activité :	Quoi ?	Quand ?	Où ?	Contact ?
 Badminton / Ping-Pong / Pickleball	Envie de bouger en fin de semaine ? Rejoignez la section sports de raquette pour partager un moment tonique et convivial.	Le Vendredi soir de 20h30 à 22h30	Gymnase Dubois	François Gerbaud  06 42 55 78 98
 Yoga & Pilates : pause bien-être et sérénité	Prenez soin de vous, travaillez votre posture et retrouvez de la vitalité grâce à nos séances guidées avec bienveillance.	Mardi et Jeudi (COMPLET) de 10h15 à 11h45 Mercredi de 14h00 à 15h00 (maintenu si 12 inscrits minimum)	Salle Gibouret	Marie-Claire Dufételle  01 60 68 70 50
 Jeux de société : stratégie, rires et partage	Venez partager un moment ludique avec des joueurs passionnés, découvrir de nouveaux jeux ou rejouer à vos grands classiques.	Les 1^{er} et 3^e Dimanches du mois, de 10h00 à 12h00	Salle Gibouret	Se présenter directement sur place
 Tai-Chi : harmonie et énergie	Travaillez votre souffle, votre équilibre et votre concentration grâce à cette pratique millénaire.	Le Mercredi matin de 10h15 à 11h15	Salle Gibouret	Se présenter directement sur place
 Théâtre Jeunes	A confirmer...	Animé par Isabelle Dauris, des informations complémentaires concernant les créneaux du Théâtre Jeunes vous seront communiquées prochainement.		

Pour toute question, information complémentaire ou inscription, **rendez-vous au forum des Associations le dimanche 6 septembre après-midi.**

Au plaisir de vous retrouver nombreux pour partager cette nouvelle saison ensemble !

BIBLIOTHÈQUE



Bibliothèque Marc Ecoutin

**La lecture en illimité, pour tous et...
gratuitement !**

Disposer d'une bibliothèque dans un village comme le nôtre est une grande chance ! Et qui plus est, la bibliothèque est désormais accessible gratuitement à tous. Cette mesure marque une étape importante dans la volonté de favoriser l'accès à la culture, à la lecture et au savoir, sans distinction.

Cette gratuité traduit un engagement fort en faveur de l'égalité d'accès à la culture et de la réussite de chacun. Elle invite chacun à franchir les portes de la bibliothèque pour emprunter des ouvrages, participer aux animations ou simplement feuilleter un magazine ou une BD tranquillement.

Que l'on soit enfant, étudiant, actif, parent ou retraité, chacun peut profiter librement des nombreux services proposés par la bibliothèque, en lien avec la Médiathèque départementale de Seine-et-Marne : romans, bandes dessinées, essais, magazines, livres jeunesse, chacun y trouve de quoi satisfaire sa curiosité, apprendre, se divertir ou partager un moment en famille.

Au-delà du prêt de documents, la bibliothèque est aussi un lieu de vie, de rencontres et d'échanges. Tout au long de l'année, elle accueille des animations, des ateliers, des lectures pour les plus jeunes, des rencontres avec des auteurs et de nombreux rendez-vous ouverts à tous.

Nous serons heureux de vous accueillir avec vos conseils de lectures, vos suggestions d'achat et toutes vos idées pour faire vivre, avec le concours de la municipalité, ce superbe projet lancé il y a près de 40 ans par Marc Écoutin.

**La bibliothèque *Marc Ecoutin* reprendra ses permanences
le mercredi 2 septembre 2026**

Rappel des horaires - mercredi : 16h30 – 18h30 / vendredi : 16h45 – 19h

Notez dès maintenant nos prochains rendez-vous !

***Raconte-moi une histoire* pour les 5-10 ans – mercredi 23 septembre, 15h**

***Café-Bouquins* – samedi 26 septembre, 16h**

Nous passerons en revue nos coups de coeur de l'été, ainsi que nos livres-références, vous savez ... ceux qu'on a toujours dans un coin de sa mémoire ou à portée de main



Pour plus de détails ou vos questions :
<https://mabib.fr/maincy> ou bib.maincy@laposte.net

CLUB DE L'AMITIÉ

Comme toujours nous passons d'agréables moments de 14h à 17h tous les lundis pour jouer aux jeux de société (belote, triominos, scrabble ...et autres.)

Nous terminons cet agréable moment par un goûter dans une ambiance bavarde et amicale. Deux repas nous ont réunis pendant l'année .

En mai, nous avons assisté à un spectacle musical au Mas et en juillet nous avons assisté à la fabrication des macarons de Réau et évidemment nous les avons dégustés.

Nous espérons trouver des nouvelles idées pour la saison prochaine (spectacle, visites, cinéma ...)

Notre club est ouvert à tous. Venez vous renseigner



LA PAROISSE SAINT-ÉTIENNE

La paroisse de Maincy forme, avec 6 autres clochers voisins, le secteur des villages Nord de Melun (Voisenon, Saint-Germain-Laxis, Rubelles, Moisenay, Aubigny, Montereau-sur-le-Jard). Notre secteur fait partie du pôle missionnaire de Melun, au sein du diocèse de Meaux.

La messe hebdomadaire est célébrée de septembre à juin tous les dimanches à 10h, alternativement dans chaque village, selon le calendrier affiché près de l'église, et disponible en ligne <http://paroissemaincy.canalblog.com>.

D'autres rassemblements et célébrations se tiennent selon les grands moments de la vie des chrétiens : chants et veillée de Noël, chemin de croix le vendredi Saint, chapelet, etc.

Pour les jeunes, le caté est proposé à partir de 7 ans ; les plus petits peuvent découvrir l'éveil à la Foi dès 3 ans. La préparation aux sacrements (baptême, communion) est organisée pour ces tranches d'âge. Les collégiens peuvent quant à eux se réunir à l'aumônerie.

Les inscriptions pour la catéchèse et l'aumônerie auront lieu :

- Dimanche 6 septembre à l'église de Maincy à la fin de la messe de 10h, et au forum des associations de Maincy de 14h à 17h.
- Dimanche 13 septembre à l'église d'Aubigny à la fin de la messe de 10h

LA PAROISSE SAINT-ÉTIENNE - SUITE

Pour tous, plusieurs formes d'engagement sont possibles sur le secteur : auprès des malades, pour diverses œuvres caritatives, ou encore au service de l'Église : musique et chant, fleurissement, service de l'autel, ménage et entretien de l'église ...

L'église Saint Étienne de Maincy est ouverte les dimanches et jours fériés, même pendant l'été, pour vous accueillir pendant un temps de recueillement, ou pour admirer ce monument. Un grand panneau placé dans le bas-côté gauche vous guidera pour découvrir les richesses architecturales et l'histoire de notre église.

Pour tout renseignement concernant la vie paroissiale, la catéchèse, l'accueil pour les baptêmes, les mariages et les familles en deuil :

Céline Vuillaume 06 75 38 58 02 (catéchèse)

Alice Cannavo 06 83 70 07 30

Élisabeth et Dominique Thibaud 01 60 68 29 18 / 06 85 34 45 80

Colette et Noël Bourigault 01 64 09 05 79



Chaque semaine, Pôle Infos, le bulletin de liaison du Pôle missionnaire de Melun fait le lien en regroupant les informations des différents secteurs. Il est distribué à la fin des messes et consultable par le QR code ci-joint .

La Paroisse Saint Etienne en 2025-2026

La paroisse de Maincy avec les 6 autres paroisses du secteur, a vécu des temps forts tout au long de l'année 2025-2026, en complément de la messe du dimanche. Aperçu non-exhaustif :

Des actions ont été menées au fil de l'eau, comme les messes et les visites à la maison de retraite ; une messe à l'intention des malades est spécialement célébrée chaque mois de février. Chaque samedi, la maison paroissiale de Maincy a résonné des chants d'enfants pour les séances caté, et un petit groupe d'adolescents s'y est réuni une fois par mois.

Cette année, avec le père Alfred, prêtre référent de notre secteur, nous avons pu vivre des moments de recueillement pendant la période du Carême (vêpres) et le chemin de croix le vendredi saint.

Parmi les autres évènements, on peut citer la belle messe de Pâques, célébrée à Maincy, et lors de laquelle trois enfants ont été baptisés. Ou encore la veillée de chants de « Nwel » suivi d'un repas partagé, en décembre, la messe des 1^{ers} communions avec 9 enfants, un repas partagé à la fin du mois de juin...

Les enfants du caté se sont mobilisés en solidarité avec Madagascar, dévasté récemment par un cyclone : des fleurs ont été vendues au profit d'une école dont le toit avait été emporté.

Enfin, la démarche synodale (étymologiquement « route ensemble ») se vit à plusieurs niveaux : les chrétiens de la région Ile-de-France (dont des membres du secteur) se sont réunis à plusieurs reprises pour mieux accompagner les nouveaux baptisés, tandis que, localement, l'équipe d'animation paroissiale a consulté les paroissiens du secteur en fin d'année, afin d'identifier les points forts et les points à améliorer pour que chacun trouve sa place.



La chapelle
de la Vierge Marie

LES AMIS DE VAUX-LE-VICOMTE

Les Amis de Vaux-le-Vicomte, des passionnés au service d'un château vivant

Derrière les grandes restaurations et les événements qui rythment la vie du château de Vaux-le-Vicomte, il y a aussi une communauté de passionnés. Depuis plus de quarante ans, les Amis de Vaux-le-Vicomte accompagnent le château dans ses projets de conservation, de recherche et de transmission. Avec près de 1 550 adhérents, l'association est aujourd'hui la plus importante de France consacrée à un monument historique privé.

Son action est multiple. Elle participe à l'acquisition et à la restauration d'œuvres d'art, soutient des recherches scientifiques, finance des projets de médiation et contribue à rendre le château toujours plus accessible. Grâce à elle, 83 œuvres et objets ont rejoint les collections. Dernière acquisition en date : une tapisserie de la série des Enfants jardiniers, dessinée par Charles Le Brun au XVIII^e siècle.



Au-delà de son engagement en faveur du patrimoine, l'Association des Amis de Vaux-le-Vicomte est avant tout une communauté de passionnés. Tout au long de l'année, ses adhérents se retrouvent à l'occasion de conférences, de visites privées, de rencontres avec des historiens, des conservateurs ou des artisans d'art. Autant de moments privilégiés pour découvrir les coulisses du château, approfondir ses connaissances et partager une même passion dans un esprit de convivialité.

L'engagement des bénévoles est aussi l'une des grandes forces de l'Association. Une centaine d'entre eux participent tout au long de l'année aux grands événements du château, accueillent les visiteurs et partagent leur attachement à Vaux-le-Vicomte. Véritables ambassadeurs de l'Association, ils contribuent à faire vivre ce patrimoine d'exception et à transmettre leur passion.

Autant de raisons de rejoindre les Amis de Vaux-le-Vicomte et de participer, à son tour, à la vie de ce patrimoine d'exception.

Rejoindre les Amis de Vaux-le-Vicomte :



amis-vaux-le-vicomte.org



lesamis@vaux-le-vicomte.fr



01 64 14 41 95



ASSOCIATION TENNIS

L'Association de Tennis de Maincy a, une fois de plus, honoré son village en remportant de nombreux matchs et compétitions auxquelles elle était inscrite sur la saison 2026.

Dans les catégories Seniors+, Maincy compte deux championnes de Seine-et-Marne, ainsi qu'une vice-championne, qui n'est autre que notre Présidente d'association. Les résultats obtenus, malgré nos infrastructures plus que limitées, nous placent à la 15e position du classement des 153 clubs du département.

Tout au long de l'année, de septembre à juin, notre école de tennis, sous la supervision d'une éducatrice diplômée, a permis aux plus jeunes de découvrir ce sport, d'améliorer leur coordination et leur motricité.

Bien que notre club ne soit peut-être pas une « usine à champions », nous faisons tout notre possible pour que chaque licencié, jeune ou moins jeune, prenne plaisir à jouer au tennis. Malheureusement, cette année, en raison des restrictions liées à la canicule, nous n'avons pas pu organiser la fête de fin d'année, mais la sécurité et la santé de tous restent une priorité.

Nous profitons de cet article pour expliquer pourquoi les deux courts de tennis ne sont pas accessibles en libre service. En effet, nous avons appris que certains individus sondent les habitants via les réseaux sociaux pour demander un accès libre aux courts pour tous les jeunes de Maincy, même ceux qui ne sont pas adhérents à l'Association. Or, une association ou un club de sport ne peut fonctionner efficacement que grâce à ses adhérents. Leur cotisation permet notamment de couvrir les assurances, d'organiser des activités encadrées et d'assurer l'entretien des installations. C'est pourquoi il est obligatoire d'être adhérent pour jouer au tennis : cela garantit une gestion responsable, la sécurité des joueurs et la qualité des courts. En effet, bien que les services municipaux nettoient les terrains une fois par an, qui effectue l'entretien courant, les réparations régulières, paie l'assurance, achète et change les filets ou les brise-vents, si ce n'est l'Association elle-même ?

Dans les communes où il existe un club de tennis, il est habituel que l'accès aux courts soit réservé aux membres pour :

- préserver la sécurité de tous en évitant les utilisations non surveillées ou inappropriées,
- éviter le vandalisme et limiter l'usure prématurée des installations,
- garantir une utilisation des courts dans des conditions de jeu optimales pour les membres adhérents.

Tout cela vise à maintenir la qualité des infrastructures, la sécurité des joueurs et à promouvoir une pratique organisée et conviviale du tennis.

Si les terrains extérieurs de Maincy devenaient accessibles en libre accès, ce serait la fin de l'Association de Tennis de Maincy !

Pour rappel, la cotisation annuelle (hors école de tennis) pour un mineur est de 70 euros, licence comprise ; un tarif plus que compétitif dans la région !

En espérant que vous avez passé un bel été, nous vous attendons nombreux pour les inscriptions de la rentrée, que ce soit pour vos enfants ou pour vous-même, pour des entraînements, de la compétition ou du loisirs.

Bonne rentrée.

L'Association de Tennis de Maincy

Rappel

Conformément à la loi n°2002-276 du 27/02/2002, le magazine municipale possède un espace d'expression libre réservé aux groupes politiques représentés au sein du Conseil Municipal. Les articles sont reproduits à l'identique et sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

Liste «Maincy, votre village» - Liste majoritaire

Informer avec transparence, agir avec responsabilité

Ces derniers mois, plusieurs informations inexactes ont circulé sur les réseaux sociaux concernant l'action de la municipalité. Sans alimenter les polémiques, nous souhaitons rappeler quelques faits.

Les taux des impôts communaux n'ont pas augmenté depuis 2017 et ont été reconduits à l'identique cette année par le conseil municipal. Les indemnités des élus, quant à elles, sont strictement encadrées par la loi, votées en séance publique et accessibles à tous.

Dans la continuité de nos engagements, l'installation du filet de protection au city stade répond avant tout à un objectif de sécurité. Elle permet d'éviter les situations à risque liées à la récupération des ballons et de garantir une utilisation plus sereine de cet équipement.

Les nombreuses demandes et sollicitations formulées par l'opposition mobilisent régulièrement le temps des élus et des agents municipaux. Leur traitement représente également un coût pour la collectivité, qui pourrait être davantage consacré aux projets et aux services destinés aux habitants. Le débat démocratique est essentiel, mais il doit s'appuyer sur des faits vérifiés.

Notre équipe municipale reste pleinement engagée dans son action quotidienne : améliorer le cadre de vie, préserver les finances communales et préparer l'avenir de Maincy avec sérieux, transparence et responsabilité.

Liste «Maincy : au cœur de ses citoyens» - Liste minoritaire

L'opposition n'a pas souhaité s'exprimer dans ce numéro

Agenda des Événements

6 SEPT | FORUM DES ASSOCIATIONS

De 14h00 à 18h00,
Cour de l'école élémentaire.

11 SEPT | CINÉ PLEIN AIR

À partir de 18h30
Place des Fourneaux.

19 & 20 SEPT | JOURNÉES DU PATRIMOINE

Samedi de 14h00 à 23h30 et le dimanche de
10h00 à 16h00.
Place des Fourneaux et Église Saint-Étienne

09 OCT | BALADE CONTÉE

20h00
Rendez-vous devant la mairie.

11 OCT | MAINCY CHANTE

De 10h00 à 16h30
Salle Gibouret

6 NOV | CONFÉRENCE PARENTALITÉ

À 19h00
Salle Gibouret - Sur inscription

11 NOV | CÉRÉMONIE

Rendez-vous à 10h40
Devant la mairie

21 NOV | CONCERT MUSIQUE BRETONNE

Lieu et Horaires à venir

27 NOV | THÉÂTRE FORUM

Lieu et Horaires à venir

2 DEC | BIEN DANS SON ASSIETTE

À partir de 14h00
Salle Gibouret

3 DEC | GOÛTER DES ANCIENS

À partir de 14h30
Salle Gibouret

5 DEC | TÉLÉTHON

À partir de 19h00
Espace Robert Dubois

12 & 13 DEC | MARCHÉ DE NOËL

Samedi 12 décembre de 10h30 à 19h00
Dimanche 13 décembre de 11h00 à 18h00
Espace Robert Dubois

